



HAL
open science

Des clivages sens dessus dessous

Christophe Le Digol

► **To cite this version:**

Christophe Le Digol. Des clivages sens dessus dessous. Thomas Frinault; Christian Le Bart; Erik Neveu. Nouvelle sociologie politique de la France, Armand Colin, pp.177-218, 2021. halshs-03379865

HAL Id: halshs-03379865

<https://shs.hal.science/halshs-03379865v1>

Submitted on 15 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des clivages sens dessus dessous

Christophe Le Digol

AVEC LE CLIVAGE GAUCHE-DROITE, les politistes sont d'emblée confrontés à deux écueils qui se présentent toujours à eux sous les apparences de l'évidence. Avec le scénario de sa fin supposée depuis l'élection présidentielle de 2017, l'écueil de *l'ici et maintenant* réside dans le réflexe consistant à ériger des évolutions récentes – et peut-être provisoires – aussi bien en grille de lecture d'un à venir pourtant peu prévisible qu'en grille de relecture d'un passé récent. Confirmé ou non, ce scénario politique est l'occasion d'interroger à nouveaux frais un rapport ordinaire au clivage gauche-droite, évident jusqu'à aujourd'hui et relevant de l'écueil du *toujours ainsi* : sa permanence historique et son universalité politique. Le clivage gauche-droite y est alors présenté comme consubstantiel à la démocratie et, à ce titre mais sous des formes quelque peu différentes, il serait également à l'œuvre dans la plupart des pays démocratiques, des États-Unis à l'Afrique du Sud en passant par les nations européennes (Italie, Allemagne, etc.). Ces deux écueils invitent l'observateur à se poser la question des usages politiques d'un clivage dont l'existence est – aujourd'hui comme par le passé – un enjeu de luttes politiques. D'autres manières de désigner les échanges et les oppositions politiques, proposées par des groupements politiques qui ne s'y reconnaissent plus, viennent aujourd'hui contester un clivage qui était jusqu'à présent paré des atours de l'évidence en politique comme en science politique.

Les luttes autour de la définition légitime des principes de classement politique prennent rarement l'ampleur qu'on leur connaît depuis 2016. Il faut que ces principes soient directement et brutalement remis en cause au sein du champ politique pour que la science politique leur accorde une attention qu'elle ne leur accordait pas nécessairement auparavant. Longtemps, le clivage gauche-droite a fait partie de l'ordinaire de la politique sans que sa genèse et ses usages soient – sauf exception – sérieusement et systématiquement étudiés par les historiens et les politistes. Comme si sa permanence politique se satisfaisait de l'absence de curiosité pour sa formation historique.

Contrairement à la sociologie politique, l'histoire (sociale) des idées politiques [par exemple, RÉMOND, 1954 ; JULLIARD, 2012] a abordé la question des valeurs et du corpus doctrinal que la droite et la gauche – ou plutôt les droites et les gauches selon ses analyses les plus fines [RICHARD, 2017] – engageaient chacune de leur côté dans l'action politique. Ce faisant et parfois à son corps défendant, elle a contribué à fabriquer des continuités nominales et symboliques depuis la Révolution française jusqu'à nos jours. Toutefois, l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron en 2017 semble accréditer la thèse d'un dépassement du clivage gauche-droite chez une grande partie des professionnels et des observateurs de la politique. La séquence de luttes indissociablement politiques et symboliques qu'elle enclenche invite alors les politistes à s'interroger tant sur les conditions de production des clivages politiques que sur la manière dont eux-mêmes contribuent à les légitimer au sein du champ politique.

Usages et genèse du clivage gauche-droite

Même pour l'observateur le plus scrupuleux, il est pour le moins impossible d'attribuer un nom différent à chacune des petites ou des grandes variations distinguant une opinion politique d'une autre. Il serait alors confronté à presque autant de nuances que l'on compte d'électeurs. C'est pourquoi regrouper des opinions par affinités apparaît comme un enjeu pratique aussi bien pour le candidat sollicitant le vote de ses concitoyens que pour l'observateur en quête d'une explication à ce vote. Au premier abord, un clivage apparaît comme un principe de vision et de division des opinions politiques, qui est soit le produit d'un travail politique de fabrication et de regroupement de sensibilités politiques [SIRINELLI, 1992, tome 1, p. X-XV], soit le résultat d'une objectivation scientifique visant à comprendre les logiques de production des votes [SIEGFRIED, 1913]. Comme production de discontinuités dans un continuum d'opinions, la formation d'un système de classement politique est un enjeu de luttes consistant à réduire l'extrême diversité des opinions à quelques principes et valeurs clairement identifiables et opposables les uns aux autres.

Historiquement, l'action de classer des opinions politiques les unes par rapport aux autres relève des luttes politiques ordinaires avant même qu'elle ne devienne bien plus tard un enjeu de connaissance scientifique du champ politique. Ainsi est-il convenu d'expliquer que le clivage gauche-droite surgit des débats tumultueux de l'Assemblée constituante au cours de l'été 1789. Les députés s'opposent alors sur le droit de veto que la nouvelle constitution devrait ou non accorder au roi. Les partisans du veto royal se rangent à la droite du président de l'Assemblée alors que leurs adversaires se placent à sa gauche [LE DIGOL, 2012]. Au début de la Révolution française, ce qui deviendra une division cardinale du champ politique consiste banalement en une stratégie de placements des députés dans une assemblée parlementaire. À bien des égards, « la gauche » comme « la droite » n'existent pas encore. Cependant, ces stratégies expriment une nouveauté fondamentale : la collectivisation de la politique. L'arrachement de la politique à la sphère domestique du monarque au profit du grand nombre constitue l'acte fondamental de sa collectivisation et la condition de possibilité de l'organisation d'une concurrence politique.

Passer d'une stratégie de placements dans une assemblée à un système de classement politique avec « une gauche » et « une droite » suppose un processus long et non linéaire d'essentialisation des catégories politiques [SAPIRO, 2001] au cours duquel s'organise l'amnésie des conditions historiques de son accomplissement au profit d'une continuité nominale (permanence des catégories, c'est-à-dire du contenant) et d'une continuité substantielle (permanence des significations politiques qui leur sont assignées, c'est-à-dire du contenu) que lui reconnaissent spontanément professionnels et observateurs de la politique. Or, cette permanence revendiquée du clivage dissimule des degrés d'objectivité et des significations différentes en fonction des configurations historiques [LE DIGOL, 2018]. Par exemple, la question du régime (monarchie ou république) organise encore l'opposition entre « droite » et « gauche » au début de la III^e République alors que les enjeux autour de la redistribution des biens économiques structurent davantage les oppositions politiques depuis le début du XX^e siècle [GAUCHET, 1992], une fois réglée avec la loi de 1905 la question religieuse sur laquelle elles s'opposaient auparavant. Au terme de ce processus, le clivage gauche-droite est ainsi reconnu comme le système cardinal de classement politique qui permet de distinguer, classer et hiérarchiser des positions et des biens politiques.

Les catégories « gauche » et « droite » permettent aux électeurs et aux élus de s'orienter dans l'inextricable foisonnement des entreprises partisans et des transactions politiques, c'est-à-dire de donner sens à une opinion politique en la rapportant voire en l'identifiant à une position objectivée au sein du champ politique. Au fur et à mesure que ces catégories politiques sont instituées comme principes d'organisation et de régulation des échanges politiques, elles deviennent des identités politiques sous l'effet de mécanismes d'intériorisation des structures objectives du champ politique. Ce faisant, ces catégories sont devenues des principes d'explication du jeu politique pour les citoyens comme pour ses observateurs. La correspondance ainsi produite entre les structures objectives du champ politique et les structures mentales des agents politiques concourt à légitimer et à naturaliser les activités et les discours politiques. Si bien qu'il devient difficile de contester ce constat de l'historien Jean Defrasne : « la gauche et la droite sont deux constantes de la vie politique française » [1972, p. 5].

Cependant, dans le champ académique, deux conceptions du clivage gauche-droite, relevant de postures épistémologiques pour le moins opposées, se confrontent : d'un côté, une majorité de politologues, souvent les plus proches des professionnels de la politique, ont tenu à considérer le clivage comme permanent et universel depuis André Siegfried et son *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*. Leurs usages des catégories gauche et droite sont en tous points similaires aux usages qu'en font les professionnels de la politique, les érigeant aussi bien en principes de description qu'en principes d'analyse de cette activité. Et, au premier signe de faiblesse, ceux-ci sont souvent et curieusement les plus prompts à brûler l'idole qu'ils avaient jusque-là adorée sans retenue ni distance. De l'autre côté, d'autres politistes, entretenant sans doute une plus grande distance avec la pratique politique et ses catégories, les envisagent comme des catégories de la pratique sans qu'il soit scientifiquement nécessaire d'en faire des principes d'analyse.

Le clivage est alors considéré comme une construction indissociablement sociale et politique dont l'effcience varie en fonction des séquences historiques et du degré d'autonomisation relative de la politique. Dans cette perspective, il n'est, semble-t-il, ni permanent ni universel, y compris sur le plan des valeurs.

Des conditions sociales de formation des clivages

Hors la politique, l'activité scientifique tend à objectiver des systèmes de classification politique ou des lignes de clivage qui ne sont pas directement le produit de l'activité politique. Plusieurs modèles de formation des clivages ont dès lors été proposés. Au XIX^e siècle, Karl Marx expose un premier clivage entre la propriété et le travail, entre la classe bourgeoise, détentrice des moyens de production, et la classe ouvrière qui loue sa force de travail. Dans cette conception, les intérêts de classes structurent les préférences et les oppositions politiques. Il applique concrètement son analyse dans *Les luttes de classes en France* [1850] puis *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte* [1852]. Dans les années 1970, le politologue américain Ronald Inglehart constate l'épuisement de cette hypothèse matérialiste : les classes sociales ne structurent plus autant que par le passé les oppositions politiques. Il expose alors une nouvelle hypothèse appelée post-matérialiste dans *The Silent Revolution* [1977], puis dans *Culture Shift in Advanced Industrial Society* [1990]. La priorité accordée originellement à la sécurité physique et économique par le monde social s'estomperait progressivement au profit de la satisfaction des désirs individuels et de la qualité de vie. Cette transition, liée à l'amélioration générale des conditions de vie, s'accomplit au rythme de la socialisation des nouvelles générations et du remplacement des générations socialisées dans un état antérieur du monde social. Les anciens clivages tendent alors à s'affaiblir, puis à s'effacer au profit de clivages dits post-matérialistes, fondés sur des oppositions de valeurs plutôt que sur des oppositions de classes sociales.

De leur côté, Stein Rokkan et Seymour Martin Lipset [1967] ont proposé un modèle génétique de la formation des clivages en examinant les conditions économiques, sociales et culturelles au principe des oppositions partisans dans douze pays. Ils identifient deux dimensions, territoriale-culturelle et fonctionnelle, à partir desquelles se structurent quatre lignes de clivages critiques. Le premier clivage résulte du conflit entre la culture centrale de construction nationale et la résistance des populations situées à sa périphérie. Le deuxième clivage porte sur le conflit entre l'État-nation, centralisateur et producteurs de normes communes, et l'Église cherchant à défendre ses privilèges historiques. Ces deux premiers clivages sont les produits de la révolution nationale qui, à la suite de la Révolution française de 1789, affecte l'Europe du XIX^e siècle. Le troisième clivage oppose les intérêts agraires aux entrepreneurs industriels et le dernier clivage oppose les possédants et employeurs d'un côté aux travailleurs et ouvriers agricoles de l'autre. Ces deux derniers clivages résultent quant à eux de la révolution industrielle. Ce paradigme des quatre clivages fondamentaux, proposé par Rokkan et Lipset, possède une dimension éminemment

historique puisque ces quatre clivages sont la conséquence d'événements historiques dont les effets varient en fonction des pays et de leur histoire : les réformes et les contre-réformes des ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles, la Révolution française de 1789, la Révolution industrielle du ^{xix}^e siècle et la Révolution russe de 1917. Cette sociologie politique comparée a pour ambition de rendre compte de la genèse du système de contrastes et de clivages dans un premier temps et des conditions du développement d'un système stable de clivages et de partis dans les pays étudiés dans un second temps.

La variété des modèles de formation des clivages pose la question de ce qu'est un clivage politique et des principes à retenir pour le définir. Si le premier réflexe scientifique consiste à ne pas prendre pour argent comptant les catégories dont les agents politiques font usage, Daniel-Louis Seiler [2011] rappelle que de nombreux analystes identifient spontanément et sans doute abusivement la notion de « clivage » à toute division politique perceptible. De même l'associent-ils aux conflits entre des identités sociales ou politiques sans nécessairement s'interroger théoriquement sur cette notion de sens commun employée aussi bien par les professionnels de la politique que par les politistes. En analysant les médiations par lesquelles des positions opposées deviennent structurantes en politique, Andrea Römmele [1999] définit les clivages comme des conflits structurels de long terme qui fabriquent des positions opposées dont se saisissent des organisations pour les représenter politiquement. Dans cette perspective, la science politique ne reprend pas telles quelles dans ses analyses les catégories dont font usage les agents politiques, mais objective scientifiquement des systèmes de classement politique. Inscrits dans le temps long, ces derniers font l'objet d'un travail symbolique par les entreprises partisans qui font exister politiquement des systèmes d'oppositions sociales tout en les euphémisant ou en les niant dans leurs stratégies discursives.

Populisme, extrême-centre, progressisme... : nouveaux clivages, nouvelles catégories ?

En ce domaine comme en d'autres, deux démarches se confrontent. D'un côté, une démarche qui, en reprenant les catégories indigènes de la politique, analyse cette activité dans la continuité des logiques discursives qui organisent les échanges politiques. La politique s'expliquerait alors souvent par la politique. De l'autre, une démarche qui analyse les échanges politiques en rupture avec les catégories et les logiques des agents politiques. En ce cas, les conditions sociales qui structurent ces logiques acquièrent une valeur explicative : la politique ne s'expliquerait pas uniquement par la politique. Lors de l'élection présidentielle de 2017, la victoire d'Emmanuel Macron, dont la campagne reposait sur une rhétorique de dépassement du clivage gauche-droite, a donné des raisons électorales de croire en sa disparition. L'épuisement des solutions proposées alternativement par la droite et la gauche depuis les années 1970 expliquerait selon lui ce désamour. Il serait temps de laisser la place au pragmatisme politique et de refuser les solutions idéologiques qui ne s'embarrasseraient pas des contraintes du réel. La perte relative de son monopole d'interprétation politique

ouvre ainsi la voie à des stratégies de redéfinition du système de classement des biens politiques. Proclamer la fin du clivage gauche-droite ou, à l'inverse, défendre son existence devient alors l'un des enjeux des luttes politiques auxquelles se livrent les groupements politiques pour l'accès aux positions de pouvoir.

Dans cette perspective, le « populisme » fait partie de ces catégories dont l'usage se fait plus fréquent au cours de cette crise. Son statut est pour le moins ambigu. D'une part, il relève du stigmaté manié par des agents politiques pour disqualifier certains de leurs adversaires au sein du champ politique [COLLOVALD, 2004]. D'autre part, à la faveur de ses usages croissants, il a été élevé au rang de concept analytique dans le champ académique. Le passage du champ politique au champ académique s'accomplit sous l'autorité d'observateurs qui, en France, entretiennent une proximité relationnelle avec la politique et exercent souvent – plus ou moins occasionnellement – leurs talents dans le commentaire électoral et journalistique. Ils apportent à ce stigmaté une caution savante que le politique ne peut lui conférer. Ainsi contribuent-ils à légitimer cette catégorie et à la doter de définitions qui, en dépit de leurs efforts, demeurent floues comme le font remarquer Yves Mény et Yves Surel dès 2000. Le populisme renvoie à une grande variété de situations historiques et de configurations nationales qu'il n'est pas toujours aisé de comparer. Sauf à en faire une catégorie fourre-tout, il est par exemple compliqué de ranger dans la même catégorie des politiques portées par des personnages comme Donald Trump aux États-Unis, Victor Orbán en Hongrie, Recep Erdoğan en Turquie, Jean-Luc Mélenchon en France, Luigi Di Maio en Italie ou Jeremy Corbyn en Grande-Bretagne. Le « populisme » fait parfois référence au mode d'organisation (personnalisée et centralisée) du parti ou du mouvement, parfois au programme introduisant une relation directe entre le chef et le peuple, parfois à la stratégie rhétorique visant à s'adresser et à mobiliser le « peuple » [MOUFFE, 2018]. En France, la concurrence définitionnelle donne également lieu à une diversité de notions censées préciser le « populisme » : Pierre-André Taguieff [1984] le définit comme un « national-populisme » ; Dominique Reynié [2011] comme un « populisme patrimonial » fondé sur la défense de l'identité nationale et de la propriété. Dans une posture plus politique, Chantal Mouffe élabore un nouveau populisme, un « populisme de gauche », distinct de celui d'extrême droite. De son côté, Federico Tarragoni [2019] refuse de donner une définition à cette « prénotation de sens commun », mais lui reconnaît pourtant trois caractéristiques universelles : l'insatisfaction démocratique, le charisme de fonction et l'émergence de mouvements populaires interclasses. L'accroissement du volume de définitions savantes est – il faut bien en convenir – un indicateur des usages politiques croissants de cette notion qui, par un retournement du stigmaté, est parfois assumée pleinement par les entreprises politiques dénoncées comme telles par leurs adversaires mieux établis institutionnellement.

Alors que le « populisme » est un stigmaté souvent employé par les groupements au pouvoir pour disqualifier les partis minoritaires contestant leurs politiques, l'historien français Pierre Serna s'applique avec la notion d'« extrême centre » à caractériser le regroupement politique ayant pris le pouvoir en 2017. Initialement proposée en 2005, cette notion caractérise le mode de gouvernement qui s'étend du Consulat

à la Restauration, particulièrement marqué entre 1814 et 1820. Dans *L'extrême centre ou le poison français: 1789-2019* [2019], il établit quelques années plus tard un parallèle avec la séquence politique actuelle, dominée par la figure d'Emmanuel Macron. L'extrême centre se caractérise par un style modéré qui lui permet de marquer sa différence par rapport aux extrémismes de gauche et de droite, le « girouettisme » qui consiste à changer de posture en fonction des situations politiques, et un exécutif à tendance autoritaire qui se déploie avec le musellement du pouvoir législatif [p. 30-34]. Cet extrême centre se distingue de l'opposition plus classique entre une gauche et une droite en prétendant appliquer une rationalité technocratique et désidéologisée autour de laquelle se regroupent les agents politiques les plus proches, du centre-gauche et du centre-droit. Selon l'historien français, ces agents ralliés à cet extrême centre seraient issus des institutions d'État les plus légitimes et des catégories socio-professionnelles les plus aisées. De fait, Serna propose une représentation tripolaire du champ politique où s'exprimeraient trois extrêmes (extrême gauche, extrême centre et extrême droite) et non une représentation binaire qui ne rendrait pas compte de certaines séquences historiques, marquées par l'extrémisme d'un centre habituellement jugé comme un peu « mou ». Cette notion d'extrême centre a été reprise peu après par le politologue anglais Tariq Ali [2015] et par le philosophe canadien Alain Deneault [2016] qui, avant l'élection d'Emmanuel Macron et de manière très impressionniste, semble l'appliquer à Manuel Valls. Engendrée à l'intérieur du champ académique, cette notion peine à franchir la frontière du champ politique et à être reprise par les agents politiques, démontrant s'il en était besoin que les catégories politiques circulent mieux de l'univers politique vers l'univers académique que l'inverse.

Il semble en effet difficile pour le parti qui incarnerait actuellement cet extrême centre, tel que le définit Pierre Serna, de reprendre cette notion à son compte. Une autre stratégie de présentation de soi est promue par La République en Marche (LREM) pour mettre en scène le dépassement du clivage gauche-droite. La victoire assurée, ce parti déploie tant bien que mal une stratégie visant à donner du crédit politique à un « clivage » progressisme/conservatismes. Les 19 et 20 octobre 2018, une grande conférence « Progressisme, mais encore ? » réunit des professionnels de la politique, intéressés par les avantages que procure la production d'un tel clivage, et des politologues engagés dans la ratification de l'interprétation politique des vainqueurs. L'année suivante, *Le progrès ne tombe pas du ciel*, ouvrage rédigé par d'anciens conseillers politiques d'Emmanuel Macron, Ismaël Emelien et David Amiel, est publié afin de promouvoir le progressisme. La majorité présidentielle incarnerait un progressisme que ses partisans définissent aussi bien comme un libéralisme économique et culturel que comme un pro-européanisme permettant de rassembler le centre gauche et le centre droit autour d'un projet commun. Ce progressisme se démarquerait des conservatismes de gauche et de droite, dès lors identifiés à des postures idéologiques relevant d'un ancien monde et peu ajustées aux enjeux du XXI^e siècle. Bel exemple de travail symbolique visant à légitimer après coup une victoire électorale par les idées politiques que le vainqueur aurait exprimées et, en même temps, à fabriquer – avec peu de succès – les termes futurs des lignes politiques autour desquelles s'organiseraient les échanges entre la majorité et son opposition.

Indépendamment des qualificatifs que cherche alors à imposer la majorité présidentielle, le « macronisme » correspond, semble-t-il, au « bloc bourgeois » décrit par Bruno Amable et Stefano Palombarini [2017]. Selon les deux économistes, ce bloc bourgeois est le résultat d'alliances sociales entre des fractions de classes qui, dans un état antérieur de l'offre politique, votaient soit à gauche soit à droite. À partir des années 1980, elles sont confrontées à une crise du modèle politique français et aucune ligne claire ne s'en dégage réellement. Chacun des deux camps souffre alors des contradictions liées aux alliances politiques du moment. À gauche, les classes converties au libéralisme ont du mal avec les classes populaires qui, n'ayant pas les mêmes intérêts sociaux, ne sont pas prédisposées à les suivre dans leurs réformes des institutions sociales et politiques ; à droite, les libéraux sont à la peine avec les fractions de classe toujours attachées au projet gaulliste, donc moins libérales et plus « souverainistes ». La redéfinition des alliances politiques s'organise autour de deux axes : le premier oppose les pro-européens aux « souverainistes » ; le second les partisans d'un modèle économique libéral à ceux qui souhaitent une redistribution plus équitable des biens économiques. Ce nouveau clivage correspond également à une opposition entre les groupes sociaux les plus mobiles qui ont les moyens de profiter de la mondialisation et des groupes moins mobiles au sein desquels se rangent les « perdants » de la mondialisation [BOLLAERT, MICHON et OLLION, 2018].

Il apparaît que l'intensification de la concurrence autour de la définition légitime des catégories de classement politique est une des conséquences d'une crise de confiance qui frappe le duopole politique qui s'est mis en place avec la V^e République et ses institutions. De nombreux commentateurs ont tenté d'interpréter cette crise de confiance, qui affaiblit l'ordre politique et ses principes de légitimation, par l'émergence d'une « crise de la représentation politique » ou d'une « crise de la démocratie représentative ». Il est cependant possible de l'interpréter sociologiquement comme le produit de l'allongement des chaînes de délégation politique et, consécutivement, du renforcement des logiques d'interdépendance entre les populations inter-nationales.

Écologie et construction européenne : vers une dénationalisation des enjeux politiques ?

Le clivage gauche-droite apparaît comme un mécanisme d'intégration et de politisation d'enjeux exprimant un conflit entre différentes visions du monde social. En ce sens, ce clivage a montré une grande plasticité en intégrant successivement un ensemble d'enjeux au fur et à mesure qu'ils se posaient voire s'imposaient aux agents politiques. Jusqu'à la fin du siècle dernier, les enjeux principaux autour desquels s'organisaient les oppositions entre la gauche et la droite relevaient d'un cadre de perception centré sur l'être humain : tant sur la manière de s'organiser politiquement ou de régler son rapport philosophique à l'au-delà que sur la façon de répartir les

ressources issues de l'exploitation de la nature. Or, les effets de cette exploitation n'étaient pas constitués en enjeux politiques ou du moins étaient-ils subordonnés à d'autres enjeux jugés immédiatement plus essentiels. Sauf exception, le développement économique et technique, perçu comme une des conditions premières de l'amélioration du niveau de vie, était privilégié et ne devait connaître aucune entrave [LARRÈRE, 2016]. Dans cette logique, la prétention de l'espèce humaine ne (re)connaissait aucune limite autre que celles qu'elle s'assignait à elle-même de son propre chef.

Des premières apparitions politiques avec René Dumont en 1974 aux succès municipaux de 2020, la montée de la sensibilité écologique relève d'un changement de perception du rapport que l'espèce humaine entretient avec son environnement naturel. Il ne faudrait cependant pas inférer du substantif «écologie politique» une substance qui posséderait à la fois une cohérence politique et une constance historique. Comme toute marque électorale, elle tend à masquer une variété d'engagements de groupes exprimant différentes conceptions de l'écologie à partir d'une diversité de causes (protection des animaux, décroissance, anti-nucléaires, etc.). De même est-il difficile de considérer René Dumont, Nicolas Hulot, Daniel Cohn-Bendit, Antoine Waechter, Brice Lalonde ou Cécile Duflot comme relevant du même projet écologique. Pourtant, en dépit de ces différences et à la faveur d'un travail de promotion indissociablement politique et scientifique, s'impose progressivement le constat que les ressources naturelles sont limitées et que l'espèce humaine vit dans un univers fini dont elle doit tenir compte par la force des choses. Cette sensibilité nouvelle n'est que partiellement prise en charge par les partis de gouvernement, prisonniers de contraintes politiques privilégiant les enjeux de court terme qui s'inscrivent mieux dans un agenda électoral. Avec la progression des enjeux écologiques se renforce une double conviction : d'une part, qu'il existe une interdépendance forte entre la nature et l'espèce humaine que cette dernière ne peut plus se permettre d'ignorer ; d'autre part, qu'une réponse aux dérèglements de la nature, causés par l'activité humaine, nécessite une réponse politique à l'échelle de la planète. Ce qui est devenu un constat de plus en plus accepté par le monde social tend à montrer l'interdépendance des agents sociaux d'un point de vue écologique et, par conséquent, à rendre le cadre national obsolète comme lieu de résolution politique de ce problème planétaire.

À la faveur de l'intégration européenne, le renforcement des interdépendances politiques entre groupes nationaux n'a sans doute pas été sans effets sur la lutte autour de l'imposition de (nouveaux) principes de classement politique. Les dernières élections au parlement européen ont montré en 2019 un affaiblissement des partis incarnant l'opposition de la droite (Parti populaire européen) et de la gauche (Parti socialiste européen) au profit de partis se réunissant au sein de groupes comme Renew où siègent notamment les députés macronistes et les Verts/ALE regroupant les écologistes, les uns comme les autres ne se reconnaissant pas dans cette traditionnelle dichotomie. Au-delà du simple constat, comment expliquer la transformation des rapports de forces politiques au niveau européen ? Dans une perspective longue, il est possible d'interpréter l'intégration européenne comme la poursuite sous une forme pacifiée du processus historique que Norbert Elias décrit dans *La dynamique de l'Occident* [1975]. Au fur et à mesure que les États délèguent des marques

de souveraineté aux institutions européennes, l'enjeu européen devient de plus en plus saillant et clivant au sein des partis nationaux qui, chemin faisant, ne sont plus en mesure de l'ignorer. Ce renforcement des interdépendances entre nations européennes tend alors à accroître les tensions politiques entre les « pro-européens » et les « souverainistes » au sein de chaque parti politique. C'est pourquoi cette intégration européenne n'est pas sans incidence sur le fonctionnement des champs politiques nationaux. Sans préjuger de son issue, elle tend à en changer petit à petit la structure et la hiérarchie des enjeux politiques, à les synchroniser et à les homogénéiser à terme. D'une certaine manière, l'observateur est sans doute confronté au prolongement du modèle déployé par Rokkan et Lipset lors de la formation des États-nations au XIX^e siècle, mais en y ajoutant ce qu'on pourrait appeler une « révolution européenne » qui susciterait l'ouverture d'un nouveau cycle de (trans)formation des clivages politiques. Du moins si cette « révolution européenne », sous sa forme actuelle ou une autre, aboutit un jour. Ce que les politistes, même les mieux armés intellectuellement, ne sauraient ni prévoir ni prédire.

Conclusion

Aborder le problème des clivages à partir de leur actualité a pour effet de s'interroger sur le rapport que l'observateur entretient avec son objet, sur la manière dont son point de vue crée cet objet. Une perspective qui s'inscrit dans un temps long tend mécaniquement à passer au tamis de l'histoire la succession des petits événements politiques qui remplissent au jour le jour les pages des journaux. Par nécessité pratique sans doute, l'observateur n'en retient souvent que la structure et les « grands » enjeux. *A contrario*, au plus proche de l'actualité, son regard est encombré par la multiplicité et la succession de ces petits événements qui dissimulent les transformations lentes des structures, celles du monde social comme celles du champ politique. Dans un cas comme dans l'autre, son habileté consiste à faire tenir ensemble les deux perspectives qui posent et reposent inlassablement la question classique de la continuité et de la discontinuité du monde social.

Petit condensé bibliographique

INGLEHART R., 1993, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Paris, Economica, [trad. de *Culture Shift in Advanced Industrial Society*, Princeton, Princeton University Press, 1990]. Après *The Silent Revolution* (1977), Ronald Inglehart analyse l'émergence de valeurs postmatérialistes à partir des transformations sociales, économiques et culturelles qui affectent les sociétés industrielles entre 1970 et 1988.

LE BOHEC J., LE DIGOL C., 2012, *Gauche-droite. Genèse d'un clivage politique*, Paris, PUF. Cet ouvrage collectif s'intéresse autant aux conditions historiques de formation du clivage gauche-droite qu'à ses usages sociaux et politiques, y compris en dehors de la France.

LE DIGOL C., 2018, *Gauche-droite: la fin d'un clivage? Sociologie d'une révolution symbolique*, Lormont, Le Bord de l'Eau. Cet essai prend pour objet d'examiner la rhétorique du dépassement du clivage gauche-droite et tente d'en comprendre les usages politiques en 2017.

SEYMOUR L., ROKKAN S., 2008, *Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs: une introduction*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles [trad. "Cleavage Structures, Party Systems and Voter Alignments: an Introduction", in SEYMOUR L., ROKKAN S. (eds), 1967, *Party Systems and Voter Alignments – Cross-National Perspectives*, New York, The Free Press]. Les deux auteurs proposent un modèle génétique de la formation des clivages et des systèmes de partis en examinant les conditions économiques, sociales et culturelles dans douze pays.

RÉMOND R., 1954, *La droite en France de 1815 à nos jours: continuité et diversité d'une tradition politique*, Paris, Aubier. Dans cet ouvrage, René Rémond identifie trois droites (légitimiste, orléaniste et bonapartiste), héritées des conflits politiques du XIX^e siècle, qu'il estime encore pertinentes pour penser aujourd'hui la politique.